

« Nous avons choisi de négocier pour créer les conditions favorables à la lutte pour l'indépendance complète pour pouvoir attendre l'occasion d'aller jusqu'à l'indépendance totale... Nous avons surtout négocié pour protéger et renforcer notre position politique, militaire et économique. » (Giap.)

De fait, cet accord est conçu par les Vietnamiens comme un répit nécessaire qu'ils mettront à profit pour se préparer à une lutte prochaine. Cet accord ne constitue pas un succès décisif, il ne met pas un terme à la lutte. Il est à remarquer que l'intégration de la R.D.V.N. à l'Union française n'est pas une seule fois mentionnée dans les discours de Giap devant la foule de Hanoï.

Toute autre est l'interprétation que donne le parti communiste français de l'accord du 6 mars dont il ne retient que les aspects positifs. Cet accord constitue une base de cette union libre et fraternelle dont le parti communiste français désire la mise en place. C'est une victoire des forces démocratiques contre « celles de la réaction qui voudrait faire croire aux Français que la conclusion de l'accord avec le Vietnam signifie l'abandon des positions traditionnelles de la France ». Pour le parti communiste, cet accord correspond aux intérêts de la France, car l'amitié franco-vietnamienne est « la condition indispensable pour le maintien de l'influence et de l'autorité de la France en Indochine et dans tout l'Extrême-Orient » (*L'Humanité*, 31 juillet 1946).

Beaucoup d'obstacles à la réalisation de l'accord apparaissent rapidement. Dès le 30 avril, Pham Van Dong proteste contre les violations de l'accord. La constitution du gouvernement autonome de Cochinchine révèle le peu de considération donnée à l'accord du 6 mars et la volonté d'opposer à la R.D.V.N. une force politique fidèle à la France. Cette politique suscite l'indignation du parti communiste français ; il démontre dans sa presse que les Vietnamiens veulent la paix et qu'ils sont profondément attachés à l'Union française. Il est cependant obligé de reconnaître que « tout s'est passé comme si l'accord du 6 mars avait été une feinte consistant à renforcer les forces colonialistes en abusant la bonne foi des négociateurs ». Cette constatation critique ne l'empêche pas d'exiger que les accords du 6 mars soient appliqués.

On peut se demander si l'entente et la paix que le parti communiste français voulait voir instaurées entre la France et le Vietnam pouvait durer. En effet, comment concilier deux positions aussi contradictoires, celle du gouvernement français et celle du gouvernement vietnamien à propos de l'Union française ?

La conception française de l'Union donne à la France un rôle prééminent. La solidité de l'ensemble de l'Union doit être assurée par une mise en commun de tout le potentiel militaire et économique. La défense extérieure du Vietnam ne peut être organisée que conjointement par les forces vietnamiennes et celles de l'Union française. Le Vietnam ne peut avoir de diplomatie propre. Le Haut-Commissaire, dépositaire des pouvoirs de l'Union française, nommé par le gouvernement français, a un rôle dirigeant sur le plan politique, diplomatique, économique, financier et militaire. Il dispose d'un vrai gouvernement. Dans ce cadre, la souveraineté de la R.D.V.N. se trouve très limitée.

Toute autre est la conception vietnamienne de l'Union française. Celle-ci doit être une communauté d'Etats associés, égaux en droits et en devoirs. Le Vietnam est un véritable Etat ayant li-

berté totale de ses relations diplomatiques. Les bases des rapports entre la France et le Vietnam doivent être les suivantes : — libre association, — égalité de statut, solidarité pour la sauvegarde des intérêts communs. Aucun Etat ne doit primer sur l'autre. La Fédération indochinoise ne doit pas être un Etat primant sur les Etats nationaux. La R.D.V.N. refuse la mise en commun du potentiel militaire. L'association avec la France se fait sur le plan économique et culturel. La liberté des entreprises françaises doit être soumise aux mêmes restrictions que celles des entreprises vietnamiennes.

Jamais le parti communiste français ne fait état de ces divergences. Jamais il n'explique la conception vietnamienne de l'Union française qui a fait l'objet de déclarations publiques lors des entretiens de Fontainebleau. Pendant les négociations de Fontainebleau, le parti communiste français se retranche derrière la diplomatie des Vietnamiens. Il n'essaie pas d'alerter, de mobiliser l'opinion sur les agissements de l'armée française au Vietnam : pillages, arrestations, bombardements, massacres. La déclaration d'un membre de la délégation vietnamienne à Paris selon laquelle le parti communiste français « n'avait pas de position bien nette sur les problèmes d'Outre-mer » illustre la contradiction des positions du parti communiste : contradiction entre la théorie : une Union française libre et pacifique, et la réalité : des intérêts inévitablement divergeants entre un gouvernement qui revendique l'indépendance et un autre qui se refuse à abandonner ses possessions coloniales. Aussi, lors de la généralisation du conflit, le parti communiste français se trouve dans l'impossibilité de s'y opposer et de faire appliquer ce qu'il propose : le retour à la paix et aux accords du 6 mars.

C. Le début de la guerre d'Indochine

Au moment où la guerre éclate, le parti communiste français voit toute sa politique d'entente voler en éclats. Cependant, il continue à faire les mêmes analyses de la situation et à avancer les mêmes propositions.

Lorsque le 20 décembre 1946, le général Giap appelle à la lutte générale la presse se montre très violente. Aucune information émanant du Vietnam ne parvient en France. La presse du parti communiste français, mal informée (le bombardement de Haï-phong n'est pas connu dans l'immédiat) demeure réservée. Une extraordinaire confusion règne au sein même du gouvernement qui ne paraît pas très maître des événements.

Tout d'abord, le parti communiste français semble espérer en la reprise des négociations. Il appuie toutes les déclarations des autorités allant en ce sens. De plus, les Vietnamiens eux-mêmes se montrent favorables à l'arrêt des hostilités.

Mais, très vite, le M.R.P. et la S.F.I.O. adoptent une attitude de fermeté. Marius Moutet, déclare à Hanoï en janvier 1947 : « Avant toute négociation, il est nécessaire d'avoir une décision militaire. On ne commet pas impunément des folies pareilles à celles du Vietnam. » Tout espoir de négociations s'avère vain. A partir de ce moment, et ce tout au long de la guerre, le parti communiste français est l'unique parti à s'affirmer partisan de la négociation immédiate avec le gouvernement représentatif du